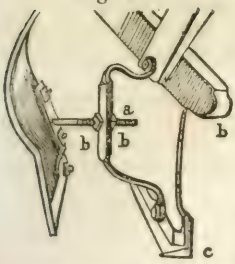
Fig. 210.



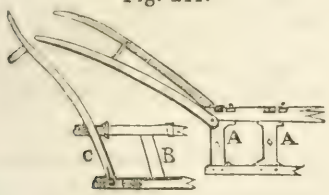

d'une tige en forme d'anse, boulonnée, d'une part sur le sep *c*, de l'autre sur la haye et le mancheron *d*.

§ V. — De l'age.

Les diverses pièces que nous avons jusqu'ici examinées forment *le corps* de la charrue, c'est-à-dire la partie qui opère directement sur le sol. Pour lui imprimer le mouvement à l'aide des animaux de trait, et pour la diriger convenablement, on a dû lui ajuster deux autres pièces principales, qui sont *l'age* ou *la haye*, quelquefois aussi nommé *flèche*, et *le manche* ou *les mancherons*.

L'*age* (*fig.* 211) est destiné à recevoir et à

Fig. 211.




transmettre le mouvement de progression à la machine entière. Assez souvent il est assujetti sur le devant de la charrue par le *montant* ou la *gorge*, à l'extrémité inférieure de laquelle s'unissent le sep et le soc, et sur le derrière par le *manche gauche*. — D'autres fois il est supporté par deux *étançons* AA, l'un antérieur, l'autre postérieur; par un *seul étançon* B et la prolongation du *manche* C, etc., etc.

Il est évident que l'union de ces parties doit se faire de manière que, quand les traits sont convenablement fixés, la charrue marche parallèlement à la surface du sol, et pour cela il faut que l'age ne soit ni trop relevé ni trop abaissé sur le devant; car, dans le premier cas, le soc serait entraîné trop profondément en terre, et dans le deuxième il tendrait à en sortir. Sur la plupart des charrues modernes il est dirigé parallèlement au sep, où il s'écarte légèrement de cette direction en se relevant un peu de son extrémité postérieure vers son extrémité antérieure.

*Dans les charrues à avant-train* on peut obtenir l'entrure et l'horizontalité voulue, soit en élevant ou en abaissant la haye sur son point d'appui, ce qui se fait, comme nous le verrons, de diverses manières; soit, ce qui revient au même, en diminuant ou en augmentant la longueur de la partie de l'age qui se trouve entre la sellette et le corps de la charrue. — *Dans les araires*, le point d'attache étant toujours à l'extrémité antérieure de l'age, on arrive au même résultat en haussant ou en baissant les traits à l'aide du regulateur dont il sera parlé ci-après.

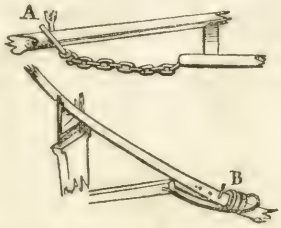
La *forme de l'age* n'est pas entièrement indifférente; tantôt elle est droite d'un bout à l'autre, tantôt elle est droite et courbe tout-à-la-fois : droite depuis son origine jusqu'au coutre, et plus ou moins concave de ce point jusqu'à l'extrémité antérieure. Cette dernière disposition, qui ne change absolument rien à la ligne mathématique du tirage, présente surtout des avantages dans les charrues à plusieurs coutres et pour les labours en des terrains couverts de chaumes, de bruyères ou autres végétaux qui ne peuvent pas s'accumuler aussi facilement au sommet de l'angle formé par le coutre et la haye.

§ VI. — Le régulateur

*Le régulateur*, ainsi que son nom l'indique, sert à *régler l'entrure de la charrue*, et dans son état de perfection, *à modifier la largeur de la raie* ouverte par le soc.

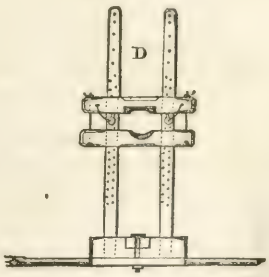
*Pour les charrues à avant-train*, tout ce qui contribue à élever ou à abaisser la haye sur son appui, à rapprocher ce point ou à l'éloigner du corps de la charrue, ou enfin à modifier la direction du tirage, doit être considéré comme régulateur. — Parfois c'est une simple *broche* A, *fig.* 212, qui maintient l'anneau où s'attache la chaîne, et qui peut la fixer plus ou moins haut sur l'age, au

Fig. 212 A. 213 B.




moyen de trous pratiqués de proche en proche pour la recevoir; — d'autres fois ce sont des *rondelles* B *fig.* 213, qui s'interposent, en plus ou moins grand nombre, entre ladite broche et le point de tirage; — en certains cas le régulateur est invariablement fixé sur le timon. Dans la charrue Guillaume, ce sont deux *montans* D percés de trous nombreux (*fig.* 214) le long desquels on fait glis-

Fig. 214.




ser la sellette, qui se peut ensuite arrêter et consolider, à la hauteur voulue, par de simples broches et des boulons à écrous. — Ailleurs, comme dans les charrues Rosé les plus récentes, on peut faire varier l'entrure d'une manière encore plus prompte, à l'aide d'une *vis* A *fig.* 215, mobile dans un pas fixe, et qui abaisse ou élève l'avant-train B tout entier, avec l'age C dont il détermine ainsi la plus ou moins grande obliquité.

*Pour les araires* proprement dites, le régu-